

Cinq nouvelles normes sur les "câbles en acier"

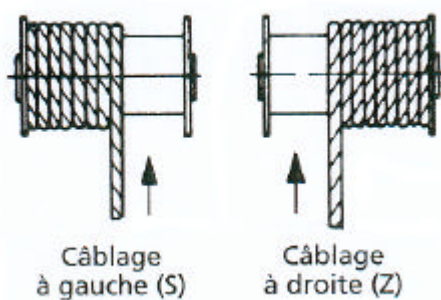
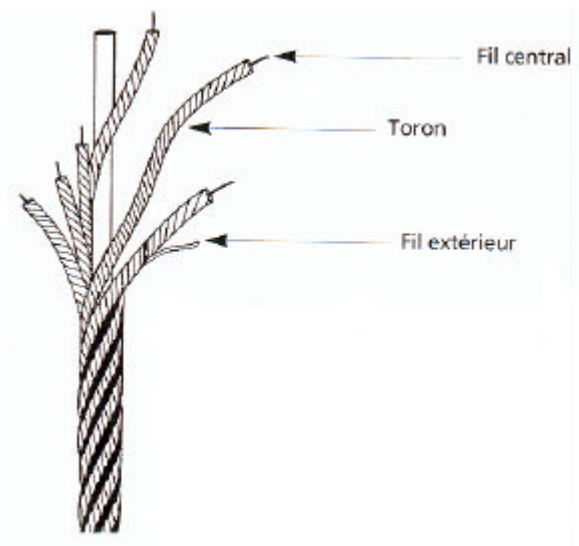
Les normes NF EN 12385 parties 1 4, 5, 7 et 9 viennent d'être publiées.

Ces cinq normes traitent des prescriptions générales relatives à la fabrication et aux essais respectivement :

- des câbles en acier,
- des câbles à torons pour applications générales de levage,
- des câbles à torons pour ascenseurs,
- des treuils clos et des câbles de guidage demi-clos et clos utilisés dans les puits de mine,
- des câbles porteurs clos pour les installations destinées au transport de personnes.

Courant 2003, les parties 2 "Définitions, désignation et classification" et 8 "Câbles à torons tracteurs et porteurs-tracteurs pour les installations destinées au transport de personnes" seront disponibles.

Les parties 3 "Spécifications pour les informations à fournir par le fabricant concernant l'utilisation et la maintenance", 6 "Câbles d'extraction à torons pour puits de mine" et 10 "Câbles monotorons spiraloïdaux pour applications générales de structures" devraient suivre en 2004.



Les parties 2, 3, 4 et 10 viennent à l'appui de la directive "Machines" 98/37/CE amendée par la Directive 98/79/CE.

La partie 3 vient également à l'appui de la directive levage 95/16/CE, ainsi que la partie 5.

Les parties 8 et 9 viennent à l'appui de la directive 2000/9/CE relative aux installations à câbles transportant des personnes.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Mlle C. LECLER (c.lecler@unm.asso.fr)